Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Redressement judiciaire - information des salariés

---
Par Morgane_04

Bonjour, une entreprise en redressement judiciaire est-elle dans l'obligation d'informer ses salariés de la situation ?
Ainsi, lors d'une embauche pendant un redressement judiciaire, faut-il informer le futur salarié lors de l'entretien / de la signature du contrat..?

je vous remercie !